

Commémoration de tous les fidèles défunts 2M 12,43-46 2Co 5,1.6-10 ; Jn 6,37-40

Hier, 1^{er} novembre, nous célébrions les saints du ciel ; aujourd'hui, le 2, poursuivant son pèlerinage sur terre, l'Église nous appelle à faire mémoire des défunts et à prier pour eux. Cette célébration liturgique des défunts prend naissance, au Moyen Age, dans les grandes abbayes d'Europe occidentale, telles celles de Fulda et de Cluny. A l'abbaye de Fulda, fondée en Allemagne par un disciple de saint Boniface, dès le VIII^e siècle, une fois par mois, on fait mémoire des défunts. Deux siècles plus tard, Odilon, le saint abbé de Cluny institue une fête annuelle des fidèles défunts. Placée le 2 novembre, elle s'étend progressivement à toute l'Église latine. La pratique monastique de faire mémoire des défunts est liée à l'institution des « alliances de prière », sortes d'engagements spirituels entre les communautés monastiques ou canoniales, chacune promettant de prier pour les défunts des autres. Au fil des ans, des gens de la noblesse et certains laïcs se sont joints à la prière de l'abbaye, laquelle leur promettait que les moines ou les moniales prieraient pour eux après leur mort. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé ici, à l'abbaye de Prébenoît, au XIII^e siècle, en présence des seigneurs de Brosse et de Déols. Eux, en effet, ont choisi l'abbaye comme mausolée afin que les moines cisterciens puissent prier sur leurs tombes. Lorsque les gens sont liés entre eux, ils prient pour les défunts les uns des autres. Les liens de la prière et de l'amitié transcendent la mort, car l'amour est plus fort que la mort. Chose importante et à retenir : prier pour les défunts qui nous sont chers fonctionne dans les deux sens : ainsi, les âmes des défunts sont purifiées de leurs péchés et ceux-ci intercèdent pour les vivants auprès de Dieu. Ensemble, ils forment un seul corps dans le Christ.

La frontière entre les vivants et les morts est-elle aussi claire que l'affirment les scientifiques contemporains ? S'en rapporter aux multiples rites culturels liés aux ancêtres décédés montre que la séparation est loin d'être nette. Vous voulez en savoir plus ? De retour chez vous, saisissez « rituels funéraires » dans la barre de recherche Google et vous verrez défiler une riche palette de coutumes qui démontrent que, dans les sociétés traditionnelles, la mort ne signifie pas disparition définitive. Ainsi, dans nombre de communautés, on dépose de la nourriture sur les tombes afin que les morts connaissent une bonne vie dans l'au-delà. Chez les

bouddhistes et les hindouistes, après la mort d'une personne, on guette les signes indiquant comment son karma (énergie) va se réincarner. Les chamans communiquent avec les morts via les rêves, les pierres, les entrailles d'animal. Dans la Bible, au premier Livre de Samuel, nous lisons comment le roi Saül invoque l'esprit du prophète en faisant appel à une nécromancienne. Dans les cultures traditionnelles, on ne prend pas d'antidépresseurs pour surmonter la mort d'un être cher. Pourquoi ? Parce qu'on reste en contact avec le défunt via des dons, la lecture des textes sacrés et la prière. Pour les psychologues et les spécialistes du deuil le problème est clair : la difficulté actuelle d'accepter la mort vient du fait qu'elle a été bannie de notre société et que les rites funéraires auxquels elle est liée ont largement disparu.

Quant à nous, chrétiens catholiques, nous pouvons donc nous réjouir que l'Église continue à faire mémoire des défunts, au cours d'offices pendant lesquels nous prions, faisons des offrandes et allumons des cierges pour les défunts. La première lecture, nous apprend que, au II^e siècle avant JC, Judas Maccabée, a fait une offrande expiatoire pour les morts afin qu'ils soient purifiés de leurs péchés (2 M 12, 46). Au IV^e siècle, le père de l'Église Jean Chrysostome encourage les fidèles de Constantinople à se souvenir des défunts. « *Comment pourrions-nous douter, dit-il, que les offrandes faites pour les défunts leur apportent un certain réconfort ? Ne tardons pas à venir en aide à ceux qui sont partis en leur offrant nos prières* ». Aujourd'hui, dans l'Église, nous avons coutume de faire célébrer des messes pour que leurs péchés soient pardonnés aux défunts et qu'ainsi ils puissent goûter la lumière de Dieu. Nous devons *tous apparaître à découvert devant le tribunal du Christ pour que chacun soit rétribué selon ce qu'il a fait, soit en bien soit en mal, pendant qu'il était dans son corps* (2Co 5,10). Sur le seuil de la mort, le Christ est notre juste Juge, mais dans cette vie, il est notre bon Berger, celui qui refuse de perdre une seule de ses brebis. Il est venu sur terre pour accomplir la volonté de son Père, à savoir *que quiconque voit le Fils et croit en lui ait la vie éternelle. Et le Christ le ressuscitera au dernier jour* (Jn 6, 40).

Frère Gueric Abbaye de Prébenoît